

Fermetures de services de garde - Période visée par la demande : 17 mai 2019 au 22 juillet 2019

Nom du service de garde	Type d'installation	Adresse	Nombre de places au permis	Délai d'avis donné au Ministère avant la fermeture (nombre de jours)	Pénalité administrative	Raison fermeture	Sanctions / commentaires
MA PREMIERE CLASSE (BÉBÉ)	Garderie non subventionnée	6083, rue Bélanger, Saint-Léonard (Québec) H1T 3T4	10	90 jours	Aucune	Cessation d'activités	Le délai de 90 jours exigé par la Loi a été respecté. Certains enfants ont été relocalisés dans une autre installation de la propriétaire. Il n'y a pas eu de rupture de services de garde.